

VILLE DE ROYAN



POLICE MUNICIPALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

A R R E T E

CONCERNANT LE FESTIVAL INITIATIVES JEUNES 2007

PLACE CHARLES DE GAULLE

LE 31 MAI 2007

GM/CB

APM 07/0583

Le Maire de la Ville de ROYAN,

Vu les articles L 2122-28 et L 2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande présentée par Monsieur Jean-Michel DENIS (Adjoint chargé de l'Enfance Jeunesse Sport),

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des personnes et des biens à l'occasion du Festival Initiatives Jeunes 2007,

A R R E T E

ARTICLE 1 : La Place Charles de Gaulle sera occupée dans le cadre d'une animation lors du Festival Initiatives Jeunes, le jeudi 31 mai 2007 de 16h30 à 19h00.

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Commissaire Principal de Police, Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie et Tous Agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ROYAN, le 11 mai 2007

Le Maire,

H. LE GUEUT

Certifié exécutoire

En vertu de l'article L.2131-3

du Code Général des Collectivités

Territoriales

le 16 mai 2007